

N°1844

du 1^{er}
AVRIL
2025



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

PEUR ET INQUIÉTUDE SUR LES FORÊTS COMMUNAUTAIRES

Des patrouilles mixtes de surveillance sont annoncées P.4

ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLECTRICITÉ ET CONSTRUIRE UNE CITÉ MINISTÉRIELLE

La BOAD approuve un financement de 60 milliards Cfa pour le Togo P.6

APPORT DU SECTEUR PRIVÉ À L'ÉCONOMIE

76,8% du PIB en 2024 P.4

INDICE D'INCLUSION DES FEMMES AFRICAINES 2025

Le Togo est 17^e sur 42 pays étudiés

- *Le pays obtient une note de 57,4 points sur 100*

EN PLUS...

ÉCONOMIE

FIN DE LA VISITE DU FMI AU TOGO

Rendez-vous à Washington en avril pour la suite des discussions

DROITS DE L'HOMME

GESTION EFFICACE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Appel à plus de respects des droits humains

COMMÉMORATION

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une marche a clôturé la célébration de la journée internationale de la femme

ÉDUCATION

CANDIDATS AUX EXAMENS

Pas de répit à partir de ce mois d'avril !

CLIMAT

SAISON PLUVIEUSE

Attention aux comportements qui favorisent les inondations

82,2 points sur 100 en "droit et structures juridiques", en baisse de 2,8 points ; 47,9 points sur 100 en "leadership", en hausse de 12,5 points ; 39,2 points sur 100 en "inclusion financière", en hausse de 5,3 points ; 60,4 points sur 100 en "inclusion économique", en hausse de 6,7 points. Ce sont les scores détaillés du Togo dans l'Indice d'inclusion des femmes africaines 2025 (The African Women's Inclusion Index 2025), récemment publié par le Centre africain pour la transformation économique sur la base des statistiques de 2022 qui sont les dernières pour la majorité des pays africains. Le Togo obtient ainsi une note globale 2022 de 57,4 points sur 100, reflétant une progression 2017-2022 de 5,4 points. Il est classé 17^e sur les 42 pays étudiés...



Le Président Faure Gnassingbé saluant des femmes (Archives)

P. 3

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application

OTR TVM

Disponible sur Google Play



FÉDÉRER POUR BÂTIR

www.otr.tg



CONCOURS

Clap de fin pour "Sciences et Lettres" avec 22 lauréats primés

La salle de conférence du Centre International de Recherche et d'Etude de Langues -Village du Bénin (CIREL-VB) à l'Université de Lomé a servi de cadre à l'apothéose de la 3^e édition du Concours "Sciences et Lettres" ce samedi 29 mars 2025. 22 lauréats au total ont été primés par l'association "Enseignants Engagés pour l'Education et l'Enseignement", 4E initiatrice de cette aventure.

Soutenu par le Ministère des enseignements primaire et secondaire, des groupes d'acteurs du secteur éducatif, la Mairie du Golfe 1, des structures comme Millenium Microfinance, le sponsor officiel, les sociétés Voltic et Grand Moulin du Togo (SGMT), ce concours d'une dimension nationale, certes, a regroupé pour cette édition une soixantaine d'établissements scolaires issus des régions Grand Lomé et Maritime. Il vise à promouvoir l'excellence en milieu scolaire notamment au secondaire général dans les matières littéraires et scientifiques. Au total 711 apprenants dont 336 filles et 375 garçons se sont frottés intellectuellement jusqu'à la détection de 22 lauréats parmi eux.

La cérémonie de ce samedi a permis de les honorer. Au-delà des récompenses constituées de kits scolaires composés de romans, de



dictionnaires, de t-shirts et autres gadgets, chacun des lauréats bénéficie d'un compte d'épargne à Millenium Microfinance. Il est offert également un mois de stage payant aux premiers de chaque catégorie par la même structure.

Dans un mot à l'endroit de l'assistance, M. Géraud SEDJRO-AGBESSI le président de 4E a avancé : "Chers lauréats, vous êtes l'illustration parfaite que la rigueur, la discipline et la passion portent toujours leurs fruits. Vos résultats

témoignent non seulement de votre intelligence, mais aussi de votre volonté de vous dépasser. Vous êtes une source d'inspiration pour vos camarades et un espoir pour l'avenir de notre pays. Que cette victoire soit une motivation supplémentaire pour vous pousser toujours plus loin... Chers lauréats, cette distinction n'est qu'un début. Continuez à briller, à rêver grand et à vous surpasser..."

Ce message a eu un écho favorable auprès des lauréats. Chacun d'eux s'est exprimé en relevant le caractère studieux de ce concours qui oblige chaque participant à faire un dépassement de soi. Raison pour laquelle ils invitent d'autres élèves des classes de 3^eme, 1^{ère} et Terminale à s'intéresser à cet événement et à y participer massivement. Cap donc sur la 4^eme édition.

NÉCROLOGIE

George Foreman est mort à 76 ans, la palpitante histoire d'une légende de la boxe mondiale (suite)

... Le nouveau champion remet son titre en jeu le 1^{er} septembre 1973 à Tokyo contre José Roman qu'il bat facilement l'envoyant lui aussi à 3 reprises au sol dès le 1^{er} round, mais Roman contrairement à Frazier ne se relève pas. Ce championnat du monde est le plus rapide de l'histoire des lourds.

Le 25 mars 1974 à Caracas au Venezuela, Foreman affronte un adversaire plus sérieux : Ken Norton, le challenger n° 1. Le premier round est peu actif et Norton, très prudent, tourne autour de Foreman sans prendre de risque. Au round suivant, le combat prend une autre tournure. Norton subit les enchaînements dévastateurs du champion qui a compris qu'en laissant durer le combat, il risquait de se faire battre à l'usure. Norton tombe à la renverse dans les cordes et l'arbitre le compte. Il se relève et recule. Foreman le poursuit pour le renvoyer contre les cordes et les genoux au sol. L'arbitre est surpris et commet l'erreur de ne pas compter Norton. Foreman l'achève d'un magnifique uppercut, le challenger se relève avec difficulté mais son entraîneur jette l'éponge. Avec ce combat, Foreman atteint son apogée. Comme Joe Louis ou Rocky Marciano, il aurait pu avoir un règne long jalonné de nombreuses victoires, mais Mohamed Ali croisa sa route.

Le nouveau promoteur Don King organise un championnat du monde entre Foreman et Ali dans l'actuel Stade Tata Raphaël (baptisé "Stade du 20 mai" à l'époque) à Kinshasa au Zaïre. Le The Rumble in the Jungle est le premier championnat du monde à être organisé en Afrique. Mobutu Sese Seko, le dictateur du pays, offre 5 millions de dollars aux deux adversaires. Ali, qui contrairement à Foreman a toujours soutenu la cause des noirs, devient vite le favori de la population zaïroise. Foreman, considéré comme une brute et plus distant avec les médias (tout le contraire de son adversaire), souffre de son manque de popularité et d'être relégué dans le rôle de "méchant" alors qu'il détient le titre.

Ali doit ses deux seules défaites à Frazier et à Norton (l'un l'a envoyé au



sol, l'autre lui a cassé la mâchoire) et s'il a réussi à prendre sa revanche, ce fut aux points et dans les deux cas le combat fut très disputé. Quand on sait ce qui est advenu à Frazier et Norton lors de leur rencontre contre Foreman, la presse ne se fait pas d'illusion sur les chances d'Ali donné sur le déclin, moins rapide qu'avant, gagnant moins par KO qu'autrefois. À 32 ans, certains journalistes imaginent déjà que ce combat sera son dernier contre le jeune champion de 25 ans.

Conscient de la situation, Ali étudie le style de Foreman et ses victoires précédentes. Il comprend que pour battre ce colosse, il ne faut pas l'attaquer d'entrée de jeu avec agressivité sous peine de finir KO mais de l'obliger à boxer plus de 5 rounds pour le fatiguer. Foreman n'a en effet pas l'habitude puisqu'il a quasiment assommé tous ses adversaires dans la première moitié du combat. Ali pour sa part est habitué aux combats qui durent 12 ou 15 rounds. Alors qu'il entraîne son endurance en parcourant Kinshasa en footing sous les acclamations du public, Foreman s'entraîne simplement à frapper au sac, persuadé qu'il viendra à bout facile-

ment de l'ex-champion vieillissant. Ali lance une véritable opération de désinformation aux médias en racontant à qui veut l'entendre qu'il va "danser" sur le ring comme jamais et battre Foreman par sa vitesse et sa mobilité exceptionnelles. Très peu de gens remarquent qu'il se laisse enfermer dans les cordes et frapper durement par ses sparrings-partners pour s'entraîner à la douleur.

Le 30 octobre 1974, dans un stade rempli par 100 000 Africains, Ali remporte un premier round très acharné. Mais brutalement, au début du 2^e round, il se laisse coincer dans les cordes et encaisse les crochets du champion, tout en prenant soin de ne pas baisser sa garde. Au troisième round, il est encore debout. Sa tactique apparaît alors : laisser Foreman se fatiguer. Si celui-ci matrique avec puissance, la plupart de ses coups finissent dans les bras et les gants d'Ali au lieu d'atteindre son torse et son visage. En revanche, les contres de ce dernier font souvent mouche et il en rajoute dans les provocations pour énerver Foreman. Progressivement, Foreman est dominé et continue à se fatiguer inutilement. Toujours dan-

gereux, il réussit néanmoins quelques bons coups mais Ali parvient à l'envoyer au sol au huitième round pour la première fois de sa carrière. Compté KO, Foreman se relève une seconde trop tard. Ali met ainsi fin à son bref mais puissant règne de deux ans.

Jusqu'ici vaincu avec 40 victoires, Foreman a subi sa plus grande défaite. Il ne sera plus jamais mis KO. Ironiquement, c'est là son combat le plus connu du public. Frustré des moqueries d'Ali, il n'accepte pas sa défaite et accuse son adversaire d'avoir fait détendre les cordes du ring et de l'avoir empoisonné. Plus tard, il reconnaîtra qu'il lui était supérieur. Déprimé, Foreman ne fait pas un seul combat en 1975 et se consacre à quelques exhibitions.

En 1976, il fait son retour contre Ron Lyle à Las Vegas. Lyle est comme l'ex-champion un boxeur très musclé et puissant. Ce combat est avant tout un défi physique entre les deux détenteurs de la plus importante force de frappe des années 1970. Foreman n'a plus boxé depuis un an et cherche par cette victoire une chance de rencontrer Ali à nouveau. Ron Lyle semble s'adapter mieux que lui à l'adversaire. Lors de sa rencontre contre Ali l'année précédente, le champion avait utilisé la même tactique que contre Foreman mais Lyle n'était pas tombé dans le piège, obligeant Ali à boxer au centre. Il perd certes le combat mais après avoir mis son illustre adversaire en difficulté. Dès le premier round, le ton est donné. Les deux boxeurs frappent en puissance. La violence est telle qu'après trois rounds ils apparaissent épuisés. Au quatrième round, Lyle envoie Foreman au tapis. Celui-ci l'envoie au sol à son tour sous les acclamations d'un public en délire. À la fin du round, Foreman retourne au sol, à genoux, le visage par terre (où il laisse une trace de sang). Le combat semble bien fini mais il trouve finalement cet instinct de conservation qui lui a manqué en Afrique et se relève. Au cinquième round, Foreman frappe sans arrêt sans se protéger et abat définitivement Lyle. Ce combat sera élu combat de l'année 1976 par Ring Magazine.

MUSIQUE

La Fédération Togolaise de Musique en AG

La Fédération Togolaise de Musique (FTM) était en Assemblée générale ordinaire ce samedi 29 mars 2025 à Agora Senghor à Lomé. C'était une occasion pour dresser le bilan de l'exercice 2024 et de se pencher sur les perspectives d'avenir.



Selon le rapport d'activités 2024, plusieurs initiatives ont été prises pour accorder les droits des artistes et structurer leur environnement professionnel. Allant dans ce sens, des démarches ont été menées pour la consolidation des relations institutionnelles afin de poursuivre les plaidoyers pour un cadre légal plus adapté. De même, des démarches se sont multipliées avec les instances gouvernementales et les organisations culturelles pour soutenir l'industrie de la musique au Togo. D'où le plaidoyer pour une réforme législative du droit d'auteur. La loi en vigueur, datant de 1991, semble aujourd'hui désaccordée avec les réalités du numérique. La FTM entend intensifier son plaidoyer pour que cette réforme permette enfin aux artistes de bénéficier pleinement de leurs œuvres dans un monde digital en perpétuelle mutation.

Pour parvenir à des résultats probants, l'Association doit se réformer et initier des actions salutaires a fait comprendre le Président, Ariel

Dassanou. C'est ainsi l'assemblée a fait des projections pour son avenir. Elle a annoncé le tout premier festival de la Fédération Togolaise de Musique en 2026, festival d'envergure qui veut mettre en lumière les talents nationaux et favoriser les échanges culturels dans la sous-région. Ensuite, dès novembre 2025, un congrès annuel s'imposera comme un grand rendez-vous du secteur. Pour mieux coordonner les activités et permettre des discussions substantielles dans l'Association, on a décidé la mise en place d'une carte unique d'adhérent à la FTM.

La finalité de tous les efforts engagés est le bien-être de l'artiste. D'où l'appel du Président Ariel Dassanou : "Il est impératif que nos créateurs soient protégés et rémunérés à la hauteur de leur talent. Nous ne pouvons pas nous permettre de rester en marge des avancées juridiques internationales", a-t-il relevé. Il compte sur la mobilisation collective, artistes ou non, pour défendre les droits des artistes togolais.

CLUB LITTÉRAIRE

Genre théâtrale :

Le Kamishibai ou la pièce de théâtre sur papier

Le 1^{er} mars dernier, l'Institut français du Togo proposait un atelier pour jeunes en plongeant les participants "un temps dans le monde imaginaire pour écouter de beaux et étonnants récits en Kamishibai". "Dans le butai de la médiathèque jeunesse, les personnages sont vraiment vivants et réels ! Viens voir !", ajoutait-on. Qu'est-ce que le Kamishibai?

Kamishibai vient du japonais et signifie "pièce de théâtre sur papier". C'est un genre narratif du pays du soleil levant, du théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs. Il était courant dans le pays au début du XX^e siècle jusque dans les années 1950.

Un kamishibai est composé d'un ensemble de planches cartonnées numérotées (généralement entre 11 et 15), racontant une histoire. Chaque planche met en scène un épisode du récit, le recto pour l'illustration, le verso pour le texte. Les planches sont introduites dans la glissière latérale positionnée au dos du butai dans l'ordre de leur numérotation. En ouvrant les volets du butai le public découvre les illustrations tandis que le narrateur lit le texte en faisant défiler les planches les unes après les autres.

Le kamishibai est utilisé dans différents types de structures : crèches, haltes-garderies, R.A.M, médiathèques, bibliothèques, associations de lecture, écoles maternelles et élémentaires, collèges, centres de loisirs, orthophonistes, I.M.E, I.T.E.P., hôpitaux, prisons, maisons de retraite...

Dans un monde envahi par les écrans de toutes sortes, le kamishibai reste un outil fédérateur, de partage et de vivre ensemble pour le bien-être de tous.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication

Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

INDICE D'INCLUSION DES FEMMES AFRICAINES 2025

Le Togo est 17^{ème} sur 42 pays étudiés

• Le pays obtient une note de 57,4 points sur 100

82,2 points sur 100 en "droit et structures juridiques", en baisse de 2,8 points ; 47,9 points sur 100 en "leadership", en hausse de 12,5 points ; 39,2 points sur 100 en "inclusion financière", en hausse de 5,3 points ; 60,4 points sur 100 en "inclusion économique", en hausse de 6,7 points. Ce sont les scores détaillés du Togo dans l'Indice d'inclusion des femmes africaines 2025 (The African Women's Inclusion Index 2025), récemment publié par le Centre africain pour la transformation économique sur la base des statistiques de 2022 qui sont les dernières pour la majorité des pays africains. Le Togo obtient ainsi une note globale 2022 de 57,4 points sur 100, reflétant une progression 2017-2022 de 5,4 points. Il est classé 17ème sur les 42 pays étudiés.

Late Pater

Pour tous les pays, l'Indice d'inclusion des femmes africaines a évalué la performance de 42 pays africains sur quatre dimensions clés : le droit et les structures juridiques, le leadership, l'inclusion financière et l'inclusion économique. Il s'est aussi appuyé sur trois catégories d'indicateurs : l'accès aux services financiers formels (possession d'un compte bancaire dans une institution financière ou chez un fournisseur de services d'argent mobile en pourcentage de la population féminine âgée de 15 ans et plus, épargne dans une institution financière ou coopérative) ; l'accès au crédit (obtention d'un prêt chez une institution financière ou une coopérative d'épargne) ; l'accès et l'utilisation des technologies financières numériques (détention d'une carte de crédit, utilisation d'un téléphone portable ou d'Internet pour l'achat d'un bien ou d'un service). Les pays sont notés sur une échelle allant de 0 à 100 points. Les notes sont agrégées à parts égales pour former l'indice. Un score global qui tend vers 100 points veut dire que l'inclusion des femmes est plus importante.

Le score moyen global africain en matière d'inclusion des femmes est passé de 45,6 en 2011 à 53,5 en 2022 sur une échelle de 0 à 100, soit une augmentation de 7,9 points. Cette évolution modérée, mais notable vers une plus grande égalité des sexes, est due aux avancées

politiques, aux réformes économiques et à la reconnaissance croissante du rôle essentiel des femmes dans le développement économique. Mais, compte tenu de la lenteur actuelle des changements, l'inclusion financière et économique des femmes ne progressera que de 6,6 points de pourcentage entre 2020 et 2030. À ce rythme, l'Afrique n'atteindra pas la pleine inclusion financière et économique des femmes avant 2093, soit 63 ans après la fin de la Décennie de l'Union africaine pour l'inclusion financière et économique des femmes africaines 2020-2030. L'accélération des progrès vers la réalisation de ces objectifs nécessitera une action urgente et des politiques ciblées.

À première vue, cela semble prometteur. À y regarder de plus près, le score moyen de 2022 révèle une grande disparité entre les pays les plus performants et les moins performants : les cinq premiers pays ont obtenu un score supérieur à 70 – Afrique du Sud 86,4 points, Namibie 77,7 points, Kenya 73,7 points, Ouganda 73,1 points et Rwanda 70,6 points – tandis que les sept derniers ont obtenu un score inférieur à 40 (Nigeria, Tchad, Comores, Mauritanie, Algérie, Égypte et Niger). Les progrès réalisés par les pays et le rythme de changement ont également été très variables. Sur 42 pays, 18 ont enregistré des améliorations significatives de 5 points ou plus, nombre d'entre eux partant d'un niveau de référence infé-



rieur à la moyenne africaine. De plus, 19 des 42 pays ont enregistré des progrès plus rapides que la moyenne africaine, mais 23 ont progressé plus lentement ou ont enregistré des reculs. Ces reculs dans ces pays résultent de reculs dans la participation politique des femmes et d'un accès limité aux services financiers et numériques. Il y a des disparités par région : l'Afrique australe est la région la plus performante, affichant de bons résultats dans tous les domaines et affichant un succès particulier en matière d'inclusion financière (et numérique) et économique ; l'Afrique de l'Est se classe au 2^{ème} rang, émergeant comme le pays le plus performant dans le domaine juridique, améliorant ses scores de leadership de-

puis 2011, mais se situant en dessous de la moyenne africaine en matière d'inclusion financière ; l'Afrique de l'Ouest, malgré un score global en hausse, présente un tableau mitigé (elle a progressé sur la dimension juridique, mais affiche les scores les plus bas en matière de leadership) ; l'Afrique centrale obtient des scores faibles dans toutes les dimensions, mais a réalisé le plus de progrès (12 points) depuis 2011 malgré ses difficultés ; et l'Afrique du Nord est la sous-région la moins performante, avec les scores les plus bas dans toutes les dimensions, à l'exception du leadership.

Les progrès de l'Afrique en matière d'inclusion économique et financière des femmes peuvent être subdivisés selon les quatre dimensions

qui composent le score total. En 2022, le continent dans son ensemble a obtenu les meilleurs résultats dans la dimension juridique avec un score de 72,1, suivi de l'inclusion économique avec 51,4, du leadership avec 47,8 et de l'inclusion financière avec 42,7.

Malgré le score moyen élevé de l'Afrique, l'écart entre le score le plus élevé et le score le plus bas est de près de 60 points. Le continent n'a pas non plus transposé les progrès réalisés dans ce domaine aux trois autres en raison de lacunes importantes en matière d'application de la loi et d'efficacité judiciaire, d'un manque de volonté politique et de systèmes de responsabilisation, ainsi que d'attitudes patriarcales et de normes culturelles profondément

ancrées.

La représentation politique des femmes africaines ne suit pas le rythme rapide de l'évolution démographique de l'Afrique ; toutefois, le taux de progression est passé de 2,5 points (2011-2017) à 6,9 points (2017-2022). Six pays ont obtenu un score supérieur à 80, mais 25 pays sur 42 restent en dessous de la moyenne de 47,8, révélant la persistance de normes culturelles liées au genre, d'attentes sociétales et de préjugés structurels.

Bien que certains pays aient réalisé des progrès significatifs, principalement grâce à la diffusion et à l'adoption rapides de l'argent mobile, la réduction des inégalités entre les sexes demeure un défi majeur. Le taux d'amélioration a ralenti, passant de 4,5 points (2011-2017) à 4,3 points (2017-2022), et un écart considérable existe entre les pays les mieux classés et les pays les moins bien classés. Seuls quatre pays ont obtenu des scores supérieurs à 80, et 25 pays ont obtenu des scores inférieurs à la moyenne régionale de 42,7. Malgré des progrès impressionnants dans quelques pays, notamment l'Éthiopie, le Togo et la Côte d'Ivoire, les scores les plus élevés se situent seulement autour de 60, des scores nettement inférieurs aux scores les plus élevés des autres dimensions. Cette dimension reste la plus difficile à atteindre, entravée par des obstacles structurels et des crises mondiales.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une marche a clôturé la célébration de la journée internationale de la femme

F. Woussou

Les activités inscrites dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme (JIF) par les femmes parlementaires et leurs camarades de l'Assemblée nationale se sont achevées avec une séance sportive de marche sur plus de 8 km dans quelques rues de Lomé.

Parties du siège de l'Assemblée nationale, elles ont arpenté l'avenue Jean Paul II, l'avenue du Grand Séminaire, le boulevard du Haho, la route du petit contournement, revenir sur l'avenue Jean Paul II pour chuter au lieu de départ du footing. « Je me sens bien et j'ai pu remarquer l'engouement autour de cette activité au niveau de toutes les femmes. J'ai constaté que toutes les femmes étaient encore en pleine forme, pleine d'énergie à la fin de cette marche. Si c'est à refaire, nous le referons », a déclaré la députée Dianti Ameyo Boma, 2^e secrétaire parlementaire de l'Assemblée nationale, sous le regard du

Président de l'Assemblée nationale Kodjo Adédzé, qui a participé à l'activité en solidarité avec les femmes. Une séance de sensibilisation sur les bienfaits du sport pour la santé et l'équilibre psychologique, animée par le Médecin-Colonel Kotosso, qui a insisté sur la pratique régulière de l'activité physique comme outil de prévention.

Sur les T-shirt confectionnés pour l'occasion, on pouvait lire « Une femme, un document d'identité », thème national de la JIF. Une façon pour ces femmes parlementaires de fait corps avec les efforts du gouvernement pour l'accès des milliers de Togolaises aux importants documents que sont le certificat de naissance, de nationalité et la carte nationale d'identité. « Cet engagement nous appelle à œuvrer davantage pour le renforcement de la législation en faveur de l'accès à ces documents », a fait savoir Dianti Ameyo Boma.

L'accès limité aux documents d'identité, les stéréotypes, les freins socioculturels, et la faible représen-



Une phase de la marche dans les rues de Lomé

tativité dans certaines sphères, toutes choses qui demeurent des freins à l'épanouissement réel des femmes togolaises, ont été discutés quelques jours auparavant par l'Association des Femmes de l'Administration Parlementaire (AFAP) et le Caucus des femmes parlementaires qui a organisé une journée de réflexion sur deux thèmes : « Enjeux et défis de la participation de la femme à la vie publique au Togo » et « Promotion des femmes au sein de l'Assemblée nationale : état des lieux et perspectives ».

Il était question des efforts supplémentaires à mener pour une pleine participation des femmes togolaises dans les sphères décisionnelles du pays. À l'Assemblée nationale, pour la législature actuelle, on compte seulement que 17 femmes sur les 113 députés. Du côté de l'administration parlementaire, on dénombre 42 femmes dont 23 occupent des fonctions de responsabilité.

A en croire Myriam Dossou-d'Almeida, 61^{ème} Vice-présidente de l'Assemblée nationale, des avancées

sont enregistrées en matière de droits des femmes au Togo. Elles sont notables et perceptibles dans tous les domaines : économique, politique, qu'il s'agisse du droit d'accès au foncier pour les femmes et d'autres droits. « Je crois que nous pouvons être fiers des progrès qui ont été faits. Nous sommes donc les actrices certes, mais aussi les gardiennes de ces progrès et nous réaffirmons l'importance du rôle des femmes dans la consolidation de notre démocratie et dans la promotion du genre », a-t-elle indiqué.

Les échanges ont permis de formuler des recommandations, notamment : le renforcement des capacités des femmes ; la sensibilisation communautaire à l'égalité de genre ; la mise en œuvre effective des textes existants ; la promotion de la discrimination positive dans les nominations.

Un hommage aux femmes parlementaires et à celles qui œuvrent dans l'administration saluant leur dynamisme, leur professionnalisme et leur engagement constant au service de la nation. « Donnez à une femme les moyens d'agir, et elle changera le monde », a déclaré Ayao Dzreke, le 4^{ème} Vice-président de l'Assemblée nationale.

Dans la même veine, le Président de l'Assemblée nationale a relevé que lorsqu'une responsabilité est confiée à une femme, les résultats suivent avec efficacité. « Il nous faut, chaque année, mesurer avec rigueur de manière qualitative et quantitative, les retombées de notre engagement pour les droits des femmes », a-t-il dit.

APPORT DU SECTEUR PRIVÉ À L'ÉCONOMIE

76,8% du PIB en 2024

Eric J.

Les avancées

Le gouvernement relève plusieurs avancées, notamment la reprise du dialogue fiscal avec le secteur privé ; l'organisation d'une session du conseil de concertation, l'accélération de l'opérationnalisation des organes de recours ; l'organisation d'une session sur la fiscalité agricole et d'un atelier pour une administration publique plus favorable aux affaires, le lancement du comité régional de concertation de la Kara...

Dans les starting blocks, l'organi-

sation, le 10 avril prochain, de la journée d'échanges entre l'administration publique, le secteur privé et des syndicats, afin de renforcer la collaboration entre acteurs publics et privés et identifier des pistes d'amélioration de la qualité du service public. Aussi, à la demande des entreprises naissantes, une session de renforcement de capacité en comptabilité sera organisée dans les cinq régions économiques du pays. On parle aussi du lancement cette année du plan stratégique du Dialogue Public Privé (DPP) au Togo.

Par ailleurs, une émission radio



intitulée « Entreprendre et réussir » sera lancée dans les prochains jours à l'intention des micros, petites et

moyennes entreprises du Togo (MPME) et diffusée par l'ensemble des radios publiques (y compris rurales), les radios privées partenaires et relayée sur des canaux digitaux. « Cette initiative, qui vient en complément des différentes actions gouvernementales en faveur de cette cible, vise à promouvoir les meilleures pratiques de gestion au sein de nos entreprises, afin de réduire le taux de fermeture des petites et moyennes entreprises installées sur le territoire national », annonce le ministre de l'économie et des finances, Essowé Barcola.

Poursuite des réformes

Le Togo poursuit ainsi sa dynamique de réformes afin de libérer son potentiel de croissance et transformer l'environnement des affaires. Le Gouvernement a lancé le 7 mars dernier, le Programme de Modernisation de l'Agriculture (ProMAT), qui vise à transformer durablement l'agriculture pour la période allant de 2025 à 2034. Ce programme se structure autour de quatre axes principaux : renforcer la production et la résilience des cultures face aux aléas climatiques, améliorer la valorisation des produits agricoles, faciliter l'accès au financement et soutenir les initiatives privées, renforcer la gouvernance pour améliorer l'efficacité des politiques publiques et la coordination entre les acteurs.

Sur le plan industriel, en février 2025, le pays a initié une nouvelle Politique Nationale de l'Industrie (PNI), visant à dynamiser la production manufacturière, à accroître les exportations industrielles et à créer des emplois. « Cette politique s'appuie sur le développement de pôles de compétitivité et l'amélioration des facteurs transversaux de la compétitivité industrielle », a déclaré le ministre de l'économie et des finances.

La semaine dernière, deux réformes majeures et très structurantes pour les finances publiques ont été opérées. Il s'agit de la loi, modifiant et complétant le texte portant création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) (Voir UNION 1841) et de la loi portant régime juridique applicable aux entreprises publiques en République Togolaise. Pour cette dernière, elle vise à assurer la modernisation des entreprises publiques. Le nouveau texte supprime les conseils de surveillance et responsabilise davantage les conseils d'administration. Ce texte autorise la création d'entreprises publiques par des collectivités territoriales.

La contribution du secteur privé

La contribution du secteur privé à la résilience de l'économie togolaise est reconnue par les autorités.

A en croire le gouvernement, au-delà des apports en termes d'investissement, de création d'emplois et d'impôts, c'est d'abord et avant tout, le rôle du secteur privé comme moteur de l'innovation et force de propositions, qui est relevé et salué. S'agissant de la contribution à la croissance du PIB, la part du secteur privé, n'a cessé d'augmenter depuis 2020. En 2024, le secteur privé représente 76,8% du PIB national contre 77,1% un an plus tôt. De même, l'emploi privé s'établit sur les cinq dernières années à près de 98% des emplois du pays.

Pour améliorer durablement le climat des affaires et favoriser un développement économique et inclusif, le secteur privé fait des recommandations, entre autres, la clarification du régime fiscal des logiciels importés ; la réévaluation en toute concertation, de la taxe sur les entreprises de télécommunications et des technologies de l'information et de la Communication (TETIC) ; l'activation immédiate des commissions CAR et CARLD, dont le rôle est de garantir des arbitrages fiscaux rapides et équitables avec la nomination de leurs membres, accompagnée d'un calendrier opérationnel clair avant la fin du mois de juin 2025 ; la simplification des procédures douanières, une priorité pour réduire les coûts et délais liés aux activités commerciales, etc... « Ces dernières semaines, et à quelques jours d'intervalles, les associations des TPME et des Grandes entreprises, ont rendu public leurs livres blancs respectifs. Ces documents qui retracent les contributions du secteur privé, seront étudiés et pris en compte en vue du renforcement de l'attractivité du climat des affaires et la compétitivité de nos entreprises », a indiqué Essowé Barcola.

PEUR ET INQUIÉTUDE SUR LES FORÊTS COMMUNAUTAIRES

Des patrouilles mixtes de surveillance sont annoncées

Late Pater

D'après une étude réalisée en 2023 à partir de documents et d'enquêtes semi-structurées auprès des directeurs préfectoraux et régionaux de l'environnement et les gestionnaires des forêts communautaires – dont l'objectif est de contribuer à la gestion durable des forêts communautaires au Togo –, 171 forêts communautaires ont été globalement recensées, occupant une superficie de 65 719 ha ; 43 sont reconnues officiellement par l'État togolais et enregistrées au ministère de l'Environnement suivant le processus de création. La région Centrale enregistre le plus grand nombre (32,7%), représentant presque la moitié de la superficie (49,0%) des forêts communautaires du Togo. Cette région comprend les forêts communautaires de plus grandes superficies et des plus conservées (au total 32 231 ha). La région des Savanes contient plusieurs petites forêts communautaires, dont la plupart sont moins préservées. La région des Plateaux et la région des Savanes ont respectivement 19,3% et 18,1% des effectifs. Puis, la région Maritime (15,8%) et la région de la Kara (14,0%). Des initiatives de foresterie communautaire sont dénombrées dans 32 préfectures à l'échelle du Togo. « Un diagnostic organisationnel des comités de gestion, un accompagnement et un soutien des initiatives de restauration de ces forêts communautaires seraient nécessaires. Accompagner les communautés de ces forêts communautaires en diversifiant les sources de revenus contribuerait également à la réduction de la pression sur les ressources desdites forêts communautaires », ajoute l'étude.

Justement, dans la région Centrale, il y a la préfecture de Tchamba et ses 13 forêts communautaires, d'une superficie globale de 18 000 hectares, que le ministère de l'environnement qualifie de « poumon » du Togo. Mais ces forêts sont en souffrance depuis plusieurs années à cause d'une pression anthropique très importante, de l'avancement du front agricole, de l'exploitation illégale du bois, de l'occupation et l'installation des villages et hameaux, des conflits d'usage, de la chasse et la collecte illégale, de la transhumance



Foli-Bazi Katari a mis en terre un jeune plant après la sensibilisation, à Goubi

et des feux de végétation. Bref, une surexploitation anarchique qui menace de les détruire et risque de mettre en péril tant d'années d'efforts de préservation, selon le ministère. Le 22 mars 2025, le ministre Foli-Bazi Katari était dans la préfecture de Tchamba pour sensibiliser les acteurs impliqués dans la sauvegarde de ces forêts sur la gestion durable des forêts communautaires. A Bago (6 296 hectares de forêt) ou à Goubi (963 hectares de forêt), son langage direct est un appel à la conscience : « le Chef de l'Etat est fier de vous et vous porte dans son cœur pour avoir été les pionniers dans la création des forêts communautaires. Aujourd'hui, les autres préfectures sont en train de vous imiter en créant des forêts communautaires parce qu'ils ont vu ça chez vous. Ce n'est pas au moment où les gens viennent pour vous copier dans le bon exemple que, vous, vous allez détruire ce que les autres ont vu de bien et ils viennent copier. Vous devez plutôt mieux faire pour que ça attire plus de personnes. Depuis 2020, le Chef de l'Etat a dit que nous devons tout faire pour préserver les forêts existantes et pour en créer d'autres. J'exhorte donc les populations riveraines à faire preuve de civisme et de responsabilité environnementale pour une gestion durable des forêts communautaires afin que les générations présentes et futures puissent jouir des fruits et des bienfaits des forêts ».

Et quand Foli-Bazi Katari finit de leur dire ça, il annonce que des dispositions vont être prises pour mettre en place des patrouilles constituées des forces de l'ordre et de sécurité et des agents des eaux et forêts pour décourager les esprits malintentionnés qui détruisent les forêts. « Il a in-

stitué les populations riveraines à renforcer elles aussi la surveillance de ces forêts, remercié les comités de gestion de ces forêts communautaires et les rassurer de la disponibilité de son département pour trouver ensemble, avec les chefs traditionnels, les maires, les députés, le préfet, des solutions aux défis qui se présentent pour la préservation des forêts », précise encore le ministre.

En rappel, près d'une décennie après la signature de l'arrêté sur le système de création et de gestion de la foresterie communautaire au Togo (2015), les résultats sont encore mitigés. La plupart des forêts communautaires recensées sont dites moyennement dégradées (48%) contre (13%) dites faiblement dégradées, selon la même étude. On retrouve trois types d'écosystèmes forestiers au sein des forêts communautaires du Togo : des écosystèmes naturels (46%), des écosystèmes enrichis (29%) et des écosystèmes anthropogènes (29%). « Le feu de végétation est l'activité anthropique la plus rapportée dans les forêts communautaires. Environ 70% des forêts communautaires sont constamment brûlés. La coupe de bois (49%) et le pâturage (40%) viennent respectivement en seconde et troisième position. En termes d'activité anthropique dans les forêts communautaires, on note un taux de 16% de collecte de miel sauvage ; le braconnage (25%) ; 25% subissent la carbonisation ; 11% sont influencés par le prélèvement des plantes médicinales ; 40% sont perturbés par le pastoralisme qui prédomine ; 13% sont transformés en champs », indique le document.

FIN DE LA VISITE DU FMI AU TOGO

Rendez-vous à Washington en avril pour la suite des discussions

Late Pater

Les services du Fonds monétaire international (FMI) viennent d'achever une visite à Lomé (du 17 au 28 mars 2025) pour examiner les politiques macroéconomiques dans le cadre de la deuxième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) que le conseil d'administration du Fonds a approuvé en mars 2024. Face à l'équipe de mission dirigée par Hans Weisfeld, les autorités ont réaffirmé leur volonté de continuer à faire avancer les réformes visant à augmenter les recettes budgétaires tout en rendant la croissance plus inclusive et en améliorant la gouvernance.

Selon le communiqué officiel, M. Weisfeld a fait la déclaration suivante : « L'équipe du FMI a eu des entretiens constructifs et productifs avec les autorités togolaises et les ont félicités pour les progrès soute-

nus qu'elles accomplissent dans la mise en œuvre des réformes. La croissance économique a atteint environ 5,3% en 2024 et devrait atteindre environ 5,5% à moyen terme, à moins de chocs négatifs majeurs. L'inflation a continué de ralentir, à 2,8% en février 2025 (moyenne annuelle). Au cours de leur visite, les services du FMI ont réaffirmé la nécessité de poursuivre les réformes liées à la discipline budgétaire et à la viabilité de la dette et de continuer les réformes visant à renforcer l'inclusion, à améliorer le climat des affaires et à limiter les risques. L'équipe retournera à Washington et poursuivra le dialogue avec les autorités togolaises, notamment lors des prochaines réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque mondiale qui se tiendront à Washington en avril. Les entretiens porteront, entre autres thèmes, sur la poursuite

des progrès concernant les réformes structurelles et le programme de politique budgétaire. Le FMI a approuvé l'accord au titre de la FEC en mars 2024 pour aider les autorités à faire face aux conséquences des chocs subis depuis 2020, notamment la pandémie de Covid-19 et la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants. Les autorités togolaises ont été en mesure d'atténuer l'impact de ces chocs sur l'économie et la population togolaises. Cela s'est cependant accompagné d'une augmentation des déficits budgétaires et de la dette. Le programme des autorités appuyé par le FMI vise à rendre la croissance plus inclusive tout en renforçant la viabilité de la dette et à mener des réformes structurelles pour soutenir la croissance et limiter les risques budgétaires et financiers pour le secteur financier ».

FOOTBALL/D2

La première moitié d'une saison ébouriffante

Le rideau est tombé sur la première partie d'une saison de deuxième division togolaise (D2) qui aura tenu toutes ses promesses, voire plus ! Les 14 journées initiales ont accouché d'une hiérarchie provisoire aussi palpitante qu'incertaine, laissant entrevoir une seconde moitié de championnat où chaque point comptera double et où les nerfs seront mis à rude épreuve.

Hervé A.

Dans un paysage footballistique où les pronostics se sont avérés aussi glissants qu'un terrain détrempé, Maranatha FC (Poule A) et Semassi FC (Poule B) ont réussi à s'accrocher aux sommets, mais leurs trônes respectifs tremblent sous la pression de meutes de prétendants affamés.

Poule A : Maranatha tient la barre

Maranatha FC aborde la trêve avec une légère avance d'un point (13 unités) dans une Poule A qui s'est révélée un véritable champ de bataille tactique. Leur dernier affrontement face à leur dauphin direct, Dyto FC, s'est soldé par un nul (1-1) âprement disputé, symbole de l'équilibre précaire qui règne au sommet. Dyto, avec ses 12 points, se positionne comme le challenger le plus immédiat, prêt à bondir à la moindre opportunité. Mais attention à Ifodje FC (11 points), qui a démontré une solidité défensive impressionnante en muselant Agaza FC (0-0). Ce résultat met en lumière la capacité d'Ifodje à déjouer les plans adverses et à grappiller des points précieux, les plaçant idéalement en embuscade.

Plus loin, Arabia FC (10 points) confirme son statut d'équipe à ne pas prendre



à la légère en dominant ASFOSA (2-0), prouvant sa capacité à performer et à perturber la course aux premières places. En revanche, le bas du classement offre un spectacle de tension palpable. ASFOSA (7 points), Agaza FC, JCA et Angés FC (tous avec 6 points) devront impérativement afficher un visage conquérant dès la reprise.

Le spectre de la relégation plane lourdement au-dessus de ces formations, et

la moindre contre-performance pourrait s'avérer fatale. L'analyse statistique révèle une fragilité offensive chez le leader Maranatha, dont la faible différence de buts (+4) pourrait se transformer en handicap dans une lutte serrée. Dyto FC et Ifodje FC, plus tranchants devant le but, semblent armés pour exploiter le moindre faux pas du leader. La bataille pour le maintien s'annonce quant à elle sans merci, avec JCA (-3) et Angés FC (-5) affichant les

bilans les plus préoccupants.

Poule B : Duel au sommet indécis

La Poule B se distingue par une indécision encore plus marquée, où Semassi FC et US Kozah se retrouvent à égalité parfaite en tête du classement (14 points chacun). Ironiquement, Semassi a concédé sa première défaite de cette phase aller lors de son dernier match face à un Koroki (1-0) en pleine ascension. Cette victoire propulse Koroki (13 points) au rang de prétendant sérieux à la montée, démontrant une force collective et une détermination qui pourraient bien faire la différence.

US Kozah, de son côté, a arraché une victoire cruciale (2-1) face à TAC dans un match électrique marqué par trois pénalités sifflées, témoignant de l'intensité des débats dans cette poule. TAC (12 points) reste parfaitement dans la course, mais une certaine irrégularité dans ses performances pourrait freiner ses ambitions. Le bas du classement offre une situation contrastée. Gbikinti FC (1 point) semble déjà englué dans une spirale négative, affichant un retard conséquent sur ses concurrents. Le match entre Kakadi FC (7 points) et Agouwa FC (4 points), interrompu par les intempéries sur un score nul (0-0), laisse planer une incertitude quant à la distribution future des points, ajoutant une couche de complexité supplémentaire à la lutte pour le maintien.

L'analyse tactique suggère que

Semassi et US Kozah devront impérativement retrouver une constance dans leurs performances lors de la phase retour, sous peine de voir un Koroki Metete euphorique leur ravir la première place. TAC possède indéniablement le potentiel pour jouer les trouble-fêtes et venir perturber l'ordre établi. Quant à Gbikinti FC, seul un sursaut spectaculaire pourrait inverser une tendance qui semble malheureusement scellée.

La seconde moitié de saison s'annonce donc palpitante à tous les niveaux. La course à la montée dans les deux poules est loin d'être jouée, et la lutte pour éviter la descente promet des confrontations âpres et indécises. Les supporters peuvent s'attendre à un spectacle captivant où la moindre erreur se paiera cher et où la détermination sera le maître mot. Rendez-vous dès la reprise, le 16 avril 2025.

BREVES

Le Forum des Athlètes africains, "une étape cruciale" pour l'ACNOA

Le cinquième Forum des Athlètes africains se déroulera du 4 au 7 avril au Centre international de convention de Windhoek, en Namibie. Cet événement est organisé sous l'égide de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA). Il vise à renforcer les compétences, les ressources et les réseaux des athlètes africains. Les thématiques de cette édition 2025 comprendront notamment l'amélioration des conditions de vie et de carrière des athlètes, le renforcement des programmes de formation et de préparation, ou encore la promotion de l'égalité et de l'inclusion.

"Ce forum est une étape cruciale pour renforcer la voix des athlètes africains et garantir qu'ils soient au cœur des décisions qui façonnent l'avenir du sport sur notre continent. Nous sommes convaincus que les recommandations issues de ces échanges contribueront à l'émergence d'un écosystème sportif plus équitable et performant, commente Mustapha Berraf, le président de l'ACNOA. Nous devons donner aux athlètes tous les arguments nécessaires pour se hisser au plafond du sport de haut niveau... Il est donc question de mener la réflexion autour de la gestion de la carrière des athlètes, leur après carrière et leur vie socioprofessionnelle, organiser et concevoir avec eux les stratégies spécifiques à leurs besoins et exigences."

Pour le président de la commission des athlètes de l'ACNOA, Gaby Ahrens, le forum offre aux athlètes "une plateforme pour exprimer leurs préoccupations, partager leurs succès et proposer des solutions concrètes pour relever les défis auxquels ils sont confrontés". Lors de l'édition 2023, à Alger, Thomas Bach avait salué cette initiative essentielle pour responsabiliser les athlètes et les placer au cœur de l'action.

Le trio Maroc-Espagne-Portugal candidat à une autre Coupe du monde !

Après avoir obtenu l'organisation du Mondial masculin 2030, le Maroc, l'Espagne et le Portugal ne comptent pas s'arrêter là. La Fédération Espagnole de Football (RFEF) a annoncé ce vendredi son intention de présenter une candidature conjointe pour la Coupe du Monde féminine 2035.

L'annonce a été faite par Rafael Louzán, président de la RFEF, lors d'un événement à Madrid consacré au sport féminin. "Nous voulons que l'Espagne accueille le Mondial féminin en 2035, ensemble avec le Portugal et le Maroc", a-t-il déclaré.

Cette candidature s'inscrit dans une volonté de donner plus de visibilité au football féminin. "Il n'y a pas de meilleure façon de promouvoir le sport féminin qu'en organisant l'événement le plus important du football mondial", a ajouté Louzán.

Déjà partenaires pour le Mondial 2030, le Maroc, le Portugal et l'Espagne souhaitent à nouveau unir leurs forces pour décrocher l'organisation du tournoi féminin. La RFEF considère ses voisins comme des alliés stratégiques pour renforcer leur dossier face aux autres candidats potentiels, dont les États-Unis, déjà en lice pour l'édition 2031.

Pour rappel, le Maroc organise également cette année et en 2026 la phase finale de la CAN, et les Lionnes de l'Atlas de Jorge Vilda chercheront à décrocher le trophée continental pour la première fois de leur histoire.

Le processus avance rapidement, et l'Espagne veut piloter cette initiative qualifiée de "Coupe du monde de l'égalité". Si ce projet aboutit, il offrirait au football féminin une visibilité sans précédent et permettrait aux trois nations de marquer durablement l'histoire du sport mondial.

Mbappé a "les capacités" pour "devenir une légende"

En conférence de presse ce lundi, Carlo Ancelotti a estimé que Kylian Mbappé avait les qualités pour "devenir une légende du club", à l'image de son idole Cristiano Ronaldo.

Auteur d'un doublé contre Leganés samedi en Liga, Kylian Mbappé affiche déjà 33 buts avec le Real Madrid, en l'espace de 45 matchs. L'attaquant merégue a égalé ainsi la marque réalisée par Cristiano Ronaldo lors de sa première saison au club, même si le Portugais avait signé cette performance en 35 rencontres durant l'exercice 2009-2010.

Interrogé ce lundi en conférence de presse sur Kylian Mbappé, Carlo Ancelotti a estimé qu'il était "difficile de comparer des joueurs". "Ce que je peux souhaiter à Mbappé, c'est de réaliser ce qu'a pu faire Cristiano Ronaldo au Real Madrid", a lancé le technicien italien. "Il a les capacités pour y parvenir. Il deviendrait alors une légende du Real Madrid, comme l'est Cristiano Ronaldo."

Après la victoire, Kylian Mbappé était revenu sur ce moment "très spécial" pour lui, égalant la marque de son idole. "Le plus important, c'est toujours ce que l'on fait avec l'équipe, mais avoir les mêmes buts que Cristiano, c'est toujours bien", a apprécié le capitaine des Bleus. "Nous savons ce que Cristiano représente pour Madrid, pour moi. Nous parlons toujours ensemble, il me donne beaucoup de conseils."

D'un point de vue collectif, Kylian Mbappé a déjà fait mieux que Cristiano Ronaldo, puisque le Real Madrid avait réalisé une saison blanche en 2009-2010. Cette saison, l'équipe d'Ancelotti a déjà remporté la Supercoupe de l'UEFA et la Coupe intercontinentale de l'UEFA. Engagé en quarts de finale de Ligue des champions, le club madrilène a trois unités de retard sur le FC Barcelone en Liga, à neuf journées du terme.

Au niveau des records individuels, Kylian Mbappé a encore besoin de quatre buts pour égaler Ivan Zamorano, qui avait trouvé la faille à 37 reprises dès sa première saison avec le Real Madrid en 1992-1993. Le Chilien et ses coéquipiers avaient eux décroché la Coupe d'Espagne et la Supercoupe d'Espagne en 1993.

OLYMPISME/

Le Comité exécutif de l'AMA "préoccupé" par le financement suspendu des Etats-Unis

Le Comité exécutif de l'Agence mondiale antidopage s'est réuni pour la première fois de l'année jeudi. La suspension de la contribution des Etats-Unis a notamment été évoquée. Mécontent de la gestion du dossier des nageurs chinois, le pays n'a pas versé les 3,6 millions de dollars attendus en 2024. Ce qui ne sera pas sans conséquences.

"Le Comité exécutif a exprimé sa préoccupation concernant la baisse du financement de l'AMA pour 2024 en raison du refus de financement de la part de l'admi-

nistration américaine précédente, explique le communiqué publié par l'organisation. Une réduction importante des contributions pénalise en fin de compte le système antidopage mondial en obligeant l'AMA à réduire ses activités opérationnelles. Il est donc essentiel pour la protection des sportifs de préserver ce modèle de solidarité afin de garantir le budget de l'AMA et de permettre à l'Agence de remplir sa mission."

Le Comité exécutif a également approuvé la création d'un groupe de travail

sur les contaminations. Il sera chargé de mener une étude globale sur les sources de contamination conduisant à des résultats d'analyse anormaux et à des violations des règles antidopage. Il fournira également des conseils et des recommandations sur les améliorations potentielles à apporter aux règlements et aux processus afin de mieux prendre en compte le risque de telles contaminations, tout en maintenant un système antidopage efficace.

"Comme l'ont récemment mis en évidence les cas des nageurs chinois et plu-

sieurs autres cas, le problème de la contamination est réel et grandissant, insiste le président de l'AMA, Witold Ba?ka. Nous voyons de plus en plus souvent des personnes dont le test est positif invoquer la thèse de la contamination. Notre défi est de distinguer les cas de contamination réelle de ceux qui cherchent malhonnêtement à utiliser pour tenter d'éviter les sanctions. Il s'agit d'un équilibre délicat. Ce nouveau groupe de travail nous aidera à tracer la voie à suivre."

OLYMPISME/

Kirsty Coventry, la brèche tant attendue par la Russie ?

Le Comité international olympique changera officiellement de président le 23 juin. Après douze années de bons et loyaux services, Thomas Bach transmettra le flambeau à Kirsty Coventry. L'action de l'Allemand, neuvième président de l'histoire de l'institution, a été largement saluée au cours des derniers mois. La Russie, en revanche, ne pleurera pas son départ. Reléguée sur le banc de touche depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022, elle a multiplié les critiques à l'égard de Thomas Bach. Et voit, avec l'arrivée de Kirsty Coventry, l'espoir d'ouvrir une nouvelle page.

Poutine met la pression

Moscou aurait peut-être préféré que l'élection couronne Juan Antonio Samaranch Jr, qui a promis de réintégrer la Russie "à la minute" où elle reviendrait dans le cadre défini par le CIO. Les Russes se satisfont néanmoins de voir un nouveau visage à Lausanne. Vladimir Poutine n'a pas tardé à communiquer pour féliciter la Zimbabwéenne. "Les résultats du vote témoignent de votre haute autorité dans le monde du sport et de la reconnaissance de vos remarquables réalisations personnelles. Je suis convaincu que votre expérience unique et votre intérêt pour la promotion réelle des nobles idéaux olympiques contribueront à votre succès dans cette fonction avec autant de responsabilités", a écrit le président russe, quelques heures après l'élection. L'accent mis sur les idéaux olympiques - et, entre les lignes, sur le principe de réunir toutes les nations - n'est sans doute pas anodin...

Son ministre des Sports, Mikhail Degtyarev, a lui aussi mis la pression sur la future leader du CIO. Saluant sa brillante carrière sportive, ses victoires olympiques, ses records et ses contributions au déve-



loppement du sport, il a surtout fait part de ses attentes, à savoir "que le mouvement olympique devienne plus fort, plus indépendant et plus prospère, et que la Russie revienne sur le podium olympique". Il en a remis une couche sur la chaîne de télévision Rossiya-24. "Je suis prêt à décoller pour Lausanne à tout moment. Je suis certain que nous aurons un rendez-vous dans les semaines à venir", a-t-il ainsi déclaré.

Le compte à rebours de Milan-Cortina

L'épineux sujet russe s'est rapidement imposé à Kirsty Coventry, qui a laissé la porte ouverte, exprimant son souhait de discuter de cette question de manière collective. "Je suis opposée au bannissement des pays, mais je pense qu'il faut tenir compte de chaque situation, a-t-elle répondu sur Sky News. Ce que j'aimerais faire, c'est mettre en place un groupe de travail qui s'efforcera de définir des politiques et un cadre que le mouvement pourrait utiliser pour prendre des décisions lorsqu'il est confronté à des conflits. Com-

GESTION EFFICACE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Appel à plus de respects des droits humains

Eric J.

Depuis bien d'années déjà, tous les rapports annuels de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) ont toujours déploré la gouvernance dans les prisons du pays. Aux termes de la règle 13 des règles Nelson Mandela : « **Tous les locaux de détention et en particulier ceux où dorment les détenus doivent répondre à toutes les normes d'hygiène, compte dûment tenu du climat, notamment en ce qui concerne le volume d'air, la surface minimale au sol, l'éclairage, le chauffage et la ventilation** ». Au Togo, Le plus souvent, ces lieux de détention ne répondent pas aux standards internationaux.

Pour une meilleure gestion des établissements pénitentiaires, en mettant l'accent sur le respect des droits humains et l'amélioration des conditions de détention, un renforcement de capacité a été organisé à l'intention des administrateurs des prisons civiles du Togo en vue d'une gouvernance

carcérale plus efficace. L'activité est à mettre à l'actif de Solidarité mondiale pour les personnes démunies et les détenus (SMPDD) en partenariat avec Amnesty International-Togo.

Dans la dynamique de transformation profonde du secteur pénitentiaire togolais observée en 2024, les anciens régisseurs de prisons ont été tous remplacés par des administrateurs de prison issus du corps des surveillants de l'administration pénitentiaire (SAP). Pour les organisateurs de cet atelier de 2 jours qui bénéficiaient de l'appui de la CNDH, il est question d'informer les administrateurs de prison des cadres juridiques nationaux et internationaux applicables en milieu carcéral, de les outiller pour une gestion efficace et transparente des établissements pénitentiaires. Il fallait donc leur doter d'outils et de compétences nécessaires pour une gestion efficace, efficiente et respectueuse des droits humains. « **Cet atelier va permettre de doter les nouveaux administrateurs des prisons, des**

capacités en termes de gestion et d'administration des détenus », a indiqué Joel Kessouagni, le coordinateur de la SMPDD. Il s'est agi aussi de renforcer leurs capacités en matière de sécurité, de discipline et de gestion des tensions en milieu carcéral et promouvoir une approche centrée sur le bien-être et la réinsertion des détenus.

En effet, en se reportant aux divers rapports de la CNDH, notamment celle de 2024 et des cent dix-neuf (119) unités d'enquêtes préliminaires visitées, il est relevé que la plupart des unités visitées sont dans des locaux vétustes et inadaptés à la détention. « **Sicertaines cellules visitées sont dans un état d'hygiène acceptable, d'autres sont dans un état d'insalubrité avancé. Des odeurs nauséabondes s'y dégagent et peuvent constituer des sources de maladies pour les personnes gardées à vue et les agents** », pouvait-on lire dans le rapport.

D'ailleurs, les participants à l'atelier de Lomé ont été édifiés sur des thèmes relatifs aux Droits humains et cadre juridique en milieu carcéral ; à la gouvernance et gestion transparente des établissements pénitentiaires ; à la sécurité et discipline en milieu carcéral ont été abordés. Les agents pénitenciers ont été également instruits sur la Santé et le bien-être des détenus, notamment la gestion sanitaire et le droit à la santé des détenus ; la protection des groupes vulnérables en milieu



La table d'honneur à l'ouverture de l'atelier

carcéral et sur les Stratégies de réhabilitation et de réinsertion socio-professionnelle. « **Votre rôle dans la gestion des établissements pénitentiaires ne saurait se limiter uniquement à la sécurité ou à la discipline et doit s'articuler autour de la promotion de la dignité humaine du respect des droits fondamentaux de la réinsertion sociale et techniques. C'est dans cette optique que l'atelier s'est fixé pour objectif de renforcer la capacité des administrateurs sur des thématiques clés, chers au chef de l'État Faure Gnassingbé** », a renchéri le ministre des droits de l'homme, Pacôme Adjourouvi.

Au ministère de la justice, on informe que la mission des administrateurs pénitentiaires ne se limite pas à l'administration quotidienne de ces établissements, mais s'inscrit dans une vision de préservation de la dignité humaine et de préventions des abus. Au gouverne-

ment, on confie que les conditions de détentions constituent un baromètre du respect des droits fondamentaux dans une société. Ainsi, en améliorant la gestion des prisons, les autorités contribuent à la promotion des droits de l'homme dans le pays. Les nombreuses recommandations issues des mécanismes internationaux dont celle du sous-comité pour la prévention de la torture, exhortent à renforcer les capacités des secteurs clés de l'administration pénitentiaire. « **En améliorant les conditions des prisons, nous contribueront à la promotion des droits humains au Togo** », a dit Nahm-Tchougli, le ministre de la justice. Pour lui, les conditions de détention constituent un baromètre du respect des droits fondamentaux dans une société.

Aussi, on assure que la modernisation du système pénitentiaire ne peut se faire sans un renforcement des infrastructures et des programmes de formation

continue pour le personnel. L'atelier vient donc à point nommé et constitue une étape importante vers la réalisation des engagements du Togo en matière de prévention, de la torture et de protection des droits fondamentaux et à favoriser la mise en place des mécanismes de surveillance indépendante et de gestion transparente de ces établissements. « **Notre volonté de reconfigurer les établissements pénitentiaires est essentiellement justifiée par les mauvaises pratiques qui les ont transformés en de véritables fonds de commerce pour ceux qui en avaient la responsabilité. Je voudrais ici dire avec fermeté que ceci doit cesser impérativement. Notre engagement à faire des établissements pénitentiaires des lieux de resocialisation, d'éducation et de réinsertion, ne souffre d'aucune ambiguïté et je m'y appliquerai avec la rigueur qui me caractérise** », a promis le ministre de la justice.

ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLECTRICITÉ ET CONSTRUIRE UNE CITÉ MINISTÉRIELLE

La BOAD approuve un financement de 60 milliards Cfa pour le Togo

Late Pater

Dakar, le 26 mars 2025. Au même moment qu'elle prenait note de l'évaluation de l'état de réalisation des résultats de développement et des impacts du portefeuille-pays des projets financés au Togo de 2009 à 2023, la Banque ouest africaine de développement (BOAD), sur la liste des 15 projets dont elle approuve le financement, accepte de financer partiellement des dépenses d'urgence du secteur de l'énergie en République togolaise à hauteur de 40 milliards de francs Cfa pour assurer la continuité du service public d'électricité aux populations togolaises et soutenir le développement économique et social du pays. Et c'est à un moment précis où la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET, opérateur public) est au plus bas avec des problèmes incessants de trésorerie. S'en suivent actuellement des coupures intempestives de l'électricité qui impactent négativement les entreprises, les petits commerces et les ménages. « **Nous n'atteignons pas le niveau**

qui puisse atténuer le déficit », avoue le ministre de tutelle. Malheureusement, ceci est récurrent et préoccupant même si le ministère brandit les 436 milliards de francs Cfa en termes de volume de projets sur le secteur de l'électricité à déployer.

Puis, la BOAD approuve 20 milliards francs Cfa pour la construction et l'exploitation de la cité ministérielle de Lomé par la Société de Construction de la Cité Ministérielle (SOCOCIM) SAU au Togo. Le projet, dit-on, va s'occuper de la construction et l'exploitation d'un parc immobilier administratif à Bè-Klévé dans la commune Golfe 3 destiné à accueillir l'administration publique dans la ville de Lomé. Il s'agira de 18 immeubles dont 8 tours (R+8, R+12, R+13) et 10 bâtiments de type R+2. Objectif : contribuer à la modernisation de l'administration publique pour soutenir l'économie nationale, renforcer les conditions de travail des agents de l'administration publique. Dans les projections, à terme, le projet aura plus de 1 000 emplois créés et plus de 11,600 milliards

de francs Cfa en valeur ajoutée indirecte ou induite par an.

Le promoteur du projet de construction de la cité ministérielle est le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière qui a mandaté la mairie de Golfe 3 en tant que maître d'ouvrage délégué pour superviser l'étude d'impact environnemental et social et garantir la réalisation du projet. La cité ministérielle s'étendra sur une superficie de 90 000 mètres carrés et le site prévu couvre une superficie de 40 hectares, précisément dans le secteur du domaine couramment désigné sous le nom de « Lomé II » ou « Lomé U ». L'opérateur principal chargé de sa mise en œuvre est PFO Construction. L'infrastructure polyvalente comprendra plusieurs espaces comme des bureaux administratifs et d'affaires, des espaces commerciaux et de shopping, des installations hôtelières pour accueillir les visiteurs internationaux, des espaces résidentiels (logements pour les fonctionnaires et investisseurs), des zones de loisirs, culturelles et spor-

tives (équipements récréatifs et sportifs et installations culturelles) pour favoriser le bien-être des résidents et des visiteurs, et des espaces verts et jardins paysagers pour offrir des lieux de détente et de convivialité, tout en réduisant l'empreinte écologique du projet.

La cité ministérielle pourra loger jusqu'à 3 700 fonctionnaires. Un grand parking de 450 places pour voitures a été prévu, ainsi que 400 places supplémentaires pour les deux-roues. Le projet sera réalisé sur une période de 36 mois. Le coût total des investissements du projet (études, honoraires de contrôle et frais additionnels compris) s'élève à 130 287 264 712 francs Cfa toutes taxes comprises.

Une fois le bâtiment achevé, il faudra s'assurer que l'exploitation du site se fasse dans le respect de la durabilité des infrastructures, cela inclut la gestion des coûts d'entretien à long terme et l'optimisation de la consommation d'énergie et d'eau afin de garantir la viabilité du projet, précise le rapport d'étude d'impact environnemental et social.

En un clic,
payez votre
TVM
par

 



sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play


OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg


CANDIDATS AUX EXAMENS

Pas de répit à partir de ce mois d'avril !

Etonam Sossou

Le mois d'avril marque le début d'une période intense pour les élèves togolais en classe d'examen. Du CEPD (Certificat d'Études du Premier Degré) au Baccalauréat, en passant par le BEPC (Brevet d'Études du Premier Cycle), les candidats doivent redoubler d'efforts pour être fin prêts. Entre révisions intensives, examens blancs et conseils des enseignants, l'objectif est clair : maximiser leurs chances de réussite.

Révisions à plein régime
Dans les lycées et collèges du pays, l'ambiance est studieuse. Les élèves s'organisent pour ne rien laisser au hasard. Joël, 18 ans, candidat au BAC scientifique : « Je consacre 6 à 7 heures par jour à mes révisions. Les mathématiques et la physique sont mes priorités, car ce sont des matières à fort coefficient. Je fais beaucoup d'exercices et je révise avec des amis pour mieux comprendre certains chapitres. »

Arielle, 17 ans, en terminale littéraire : « Mon plus grand défi, c'est la philosophie. J'essaie de rédiger des dissertations sur différents sujets et de bien maîtriser les concepts. J'ai aussi réduit mon temps sur les réseaux sociaux pour rester concentrée. »

Koffigan, 15 ans, candidat au BEPC : « J'ai commencé à faire des fiches de révision et je relis mes leçons chaque soir. Mes parents m'encouragent beaucoup et m'aident à garder le moral. »

Sandra, 19 ans, en BAC G2 (gestion) : « Pour l'épreuve de compa-

bilité, je fais beaucoup d'exercices. Le plus dur, c'est la fatigue, mais je garde le cap. »

Richard, 12 ans, candidat au CEPD : « J'apprends avec mon grand frère. Il me fait réciter mes leçons et me pose des questions. J'aime bien travailler comme ça. »

Examens blancs et conseils des enseignants

Les établissements scolaires multiplient les examens blancs pour aider les élèves à s'évaluer en conditions réelles. M. Djossou Arnold, professeur de mathématiques : « L'important, c'est de travailler régulièrement et de ne pas attendre la dernière minute pour tout ap-



prendre. Il faut refaire les exercices déjà traités en classe et bien comprendre la méthodologie. »

Mme Koudjo A. Béatrice, enseignante de français : « La clé de la réussite est l'organisation. Il faut établir un planning équilibré, alter-

ner les matières et bien dormir pour assimiler les notions. »
Les défis et le soutien des familles
Outre les cours et les révisions, les élèves doivent aussi faire face à la pression et au stress. Certains candidats reconnaissent que le soutien familial est un véritable atout. Bénédicte, 16 ans, candidate au BEPC : « À la maison, mes parents m'encouragent à ne pas baisser les bras. Ils me rappellent qu'un bon diplôme est une clé pour mon avenir. »

Edem, 20 ans, en terminale D : « J'évite la procrastination. Mon père me motive en me disant qu'un bon résultat me permettra d'accéder à de meilleures opportunités d'études. »
Adjowa, 14 ans, BEPC : « Mon

grand frère m'aide à organiser mes révisions et me donne des astuces pour mémoriser les cours plus facilement. »

Avec les examens qui approchent à grands pas, les élèves poursuivent leur travail avec discipline et détermination. Chacun met en place sa propre stratégie pour réussir. D'ici quelques semaines, ces efforts seront mis à l'épreuve. Mais une chose est certaine : avec du travail, de la rigueur et du soutien, ces jeunes ont toutes les chances de briller lors des examens.

SAISON PLUVIEUSE

Attention aux comportements qui favorisent les inondations

Etonam Sossou

Chaque année, avec l'arrivée de la saison des pluies, plusieurs localités du Togo font face à des inondations dévastatrices. Ces crues, qui causent des pertes humaines, des destructions de biens et la propagation de maladies, sont souvent aggravées par des comportements humains inadaptés. Il est donc crucial d'adopter des mesures préventives pour limiter leur impact.

Face à ces risques, il est essentiel que chaque citoyen adopte des comportements responsables pour limiter les inondations : ne pas jeter de déchets dans les caniveaux, rivières et rues. Les collectivités locales doivent aussi renforcer les systèmes de

collecte des ordures; respecter les plans d'urbanisation et éviter de construire dans les zones inondables; reboiser et protéger les espaces verts pour améliorer l'absorption de l'eau par le sol; entretenir régulièrement les caniveaux et les drains pour permettre un bon écoulement des eaux de pluie et sensibiliser les populations aux bonnes pratiques afin de réduire les comportements à risque.

Les inondations ne sont pas une fatalité au Togo. Si chacun adopte des gestes responsables et que les autorités mettent en place des infrastructures adaptées, il est possible de réduire leur fréquence et leur impact. La saison des pluies ne doit pas rimer avec catastrophe, mais avec prévention et responsabilité collective.

LES TROUBLES ALIMENTAIRES EN AFRIQUE

Une crise de santé silencieuse

Dans de nombreuses régions du monde, les troubles alimentaires sont depuis longtemps un problème de santé publique. Anorexie, boulimie et hyperphagie boulimique touchent des millions de personnes, en particulier dans les sociétés occidentales. Cependant, ces dernières années, une augmentation alarmante de ces troubles est observée en Afrique, une région traditionnellement épargnée par ces pathologies.

Autrefois considérés comme des troubles propres aux sociétés industrialisées, les troubles du comportement alimentaire (TCA) se manifestent de plus en plus sur le continent africain. Les nutritionnistes et les experts en santé mentale attribuent cette augmentation à plusieurs facteurs, notamment la mondialisation, l'influence des réseaux sociaux et l'occidentalisation des standards de beauté. De plus en

plus de jeunes Africains, notamment les adolescentes et jeunes adultes, sont influencés par des idéaux de minceur souvent inaccessibles et dangereux.

Une question de santé mentale
Les professionnels de santé s'accordent à dire que les troubles alimentaires ne se limitent pas à des problèmes de nutrition. Il s'agit avant tout d'un trouble de santé mentale qui nécessite un accompagnement psychologique et médical spécialisé. Malheureusement, le manque de sensibilisation et de structures de prise en charge en Afrique complique le diagnostic et le traitement des patients. Beaucoup souffrent en silence, par crainte de la stigmatisation ou par manque d'accès aux soins adaptés.

Face à cette réalité grandissante, les spécialistes insistent sur l'urgence

d'une prise de conscience. Des campagnes de sensibilisation doivent être mises en place pour informer la population sur les risques des troubles alimentaires et l'importance d'une bonne santé mentale. Par ailleurs, le renforcement des capacités des professionnels de santé et la création de centres spécialisés sont essentiels pour mieux prendre en charge les patients.

Les troubles alimentaires ne sont plus une réalité uniquement occidentale. Leur propagation en Afrique est un signal d'alarme qui doit être pris au sérieux. La société dans son ensemble, des gouvernements aux familles, doit s'impliquer pour lutter contre ce fléau et offrir aux malades les soins et le soutien dont ils ont besoin. L'avenir de la jeunesse africaine dépend aussi d'une bonne santé physique et mentale.

DATES	RÉSULTATS			
VENDREDI 28 - 03 - 2025	<p>VENDREDI : 28 / 03 / 2025 TRAGE N° 233 09H00</p> <p>29 70 28 35 72</p> <p>21 61 33 62 56</p>	<p>VENDREDI : 28 / 03 / 2025 TRAGE N° 849 13H00</p> <p>09 06 18 02 57</p>	<p>VENDREDI : 28 / 03 / 2025 TRAGE N° 91 18H00</p> <p>84 29 46 15 21</p>	
SAMEDI 29 - 03 - 2025	<p>SAMEDI : 29 / 03 / 2025 TRAGE N° 234 09H00</p> <p>54 55 32 21 72</p> <p>30 07 61 64 44</p>	<p>SAMEDI : 29 / 03 / 2025 TRAGE N° 405 13H00</p> <p>61 34 67 22 51</p> <p>36</p>	<p>SAMEDI : 29 / 03 / 2025 TRAGE N° 92 18H00</p> <p>07 77 83 18 20</p>	
LUNDI 31 - 03 - 2025	<p>LUNDI : 31 / 03 / 2025 TRAGE N° 235 09H00</p> <p>45 68 84 44 77</p> <p>35 48 66 53 27</p>	<p>LUNDI : 31 / 03 / 2025 TRAGE N° 1258 13H00</p> <p>65 22 80 61 14</p>	<p>LUNDI : 31 / 03 / 2025 TRAGE N° 91 18H00</p> <p>61 22 55 37 48</p>	
GROS LOTS DU TIRAGE N°849 DE LOTO KADOO DU 28 MARS 2025 @ LOMÉ # Point de vente 90150 * Un (01) super gros lot de 2.000.000 FCFA # Point de vente 70347 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°405 DE LOTO Sam DU 29 MARS 2025 @ LOMÉ # Point de vente 60522 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°91 DE LOTO KING DU 28 MARS 2025 @ ATAKPAME # Point de vente 20083 * Un (01) gros lot de 1.623.500 FCFA
GROS LOTS DU TIRAGE N°233 DE LOTO MATINAL DU 28 MARS 2025 @ LOMÉ # Point de vente 90329 * Deux (02) gros lots d'un montant total de 2.250.000 FCFA				

LOTO MATINAL

DOUBLE CHANCE

Multipliez vos chances de gagner en jouant à Double Chance sur les tirages de 9H00!



DÉSORMAIS 3 TIRAGES PAR JOUR!

NOUVEAU!

Loto Matinal

Tirage à 9H00 du Lundi au Samedi
Retrouvez les autres tirages aux horaires habituels

LUNDI	9H00 MATINAL	MARDI	9H00 MATINAL
	13H00 DIAMANT		13H00 CASH
	18H00 GOLD		18H00 BOOM
MERCREDI	9H00 MATINAL	JEUDI	9H00 MATINAL
	13H00 BENZ		13H00 MILLION
	18H00 PRESTIGE		18H00 SUPER
VENDREDI	9H00 MATINAL	SAMEDI	9H00 MATINAL
	13H00 KADOO		13H00 SAM
	18H00 KING		18H00 BINGO

COMMENT GAGNER À DOUBLE CHANCE?

Si vos numéros sortent dans les **5 premières** ou **5 dernières positions**, VOUS GAGNEZ!



	5 Premiers Numéros	5 Derniers Numéros
NAP 1	1	1
1 ^{er} Numéro	27	18
NAP 1 Total	28	19
NAP 2	150	100
NAP 3	1 500	1 000
NAP 4	4 500	3 000
NAP 5	30 000	15 000
	5 Premiers Numéros	5 Derniers Numéros
TURBO 2	1 500	1 000
TURBO 3	500	325
TURBO 4	250	170
TURBO 5	150	100

*Offre soumise à conditions. Jouez de manière responsable.

18+